



HAL
open science

Pas de chrysanthèmes pour le ‘sentiment national’

Sophie Duchesne, Marie-Claire Lavabre

► **To cite this version:**

Sophie Duchesne, Marie-Claire Lavabre. Pas de chrysanthèmes pour le ‘sentiment national’. Olivier Fillieule, Camille Hamidi, Florence Haegel et Vincent Tiberj. Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche... , Presses de Sciences Po, pp.371-396, 2017, Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche... 9782724620153. hal-01413096

HAL Id: hal-01413096

<https://hal.science/hal-01413096v1>

Submitted on 29 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pas de chrysanthèmes pour le « sentiment national »

Sophie Duchesne, sophie.duchesne.guilluy@gmail.com ; Marie-Claire Lavabre, mlavabre@u-paris10.fr.

Version avant travail de l'éditeur du chapitre paru dans l'ouvrage *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche... Mélanges pour Nonna Mayer*, O.Fillieule, C.Hamidi, F.Haegel & V.Tiberj eds., Presses de Sciences Po, ch.14, décembre 2016, p. 371-396

« On ne compte plus les publications sur les concepts de nation, de nationalité et de citoyenneté, la spécificité du nationalisme à la française ou les racines doctrinales du « national-populisme » incarné par le Front National de Jean-Marie Le Pen. Mais sur le sentiment national proprement dit, la manière dont les individus vivent leur appartenance au groupe-nation, les valeurs qui lui sont associées, les facteurs qui la déterminent, il n'y a pratiquement pas d'études, exception faite de l'enquête pionnière menée en 1962 par Michelat et Thomas sur les *Dimensions du nationalisme*, sans équivalent à ce jour. » (Mayer, 1996, p. 152)

En 1996, Nonna Mayer regrettait que la sociologie française ait peu analysé ce qu'elle désigne comme « le sentiment national ». Elle mobilise une notion que G. Michelat et J.-P. Thomas n'emploient pas, bien que leur ouvrage figure dans la bibliographie où Alphonse Dupront recense les références existantes (1972) sur le « sentiment national ». Cette expression semble cependant peu usitée aujourd'hui, à l'exception notable de quelques travaux historiens¹. Elle renvoie, de fait, à ce qu'on désigne en français au plus près du langage courant par l'identité nationale (Jayet, 2013 ; Noiriel et Mauger, 2007) et par l'appartenance nationale (Belot et Cautrès, 2010 ; Ribert, 2006), ou encore le nationalisme banal ou ordinaire (Martigny, 2010) voire par l'identification avec le groupe national (Duchesne, 1997). Quels que soient les

¹ Voir par exemple le colloque « Nation, sentiment national et identités dans le monde atlantique français du XVII^e au XIX^e siècle » organisé par Cécile Vidal et François Weil les 16-18 octobre 2008 à l'EHESS ou le volume collectif intitulé « Sentiment national dans l'Europe moderne » paru en janvier 1992 aux Presses de la Sorbonne.

termes utilisés, l'objet envisagé est le même : la relation, plus ou moins stable, plus ou moins forte, plus ou moins consciente et volontaire, plus ou moins affective, bref, tout sauf évidente, que les nationaux entretiennent avec la nation, relation appréhendée du point de vue des citoyens² et non à partir des élites ou des formes institutionnelles de la nation. Depuis 1996, les travaux en langue anglaise sur l'identité nationale (*national identity*), observée à partir des individus, se sont multipliés, mais ils ont trouvé peu d'écho dans les sciences sociales françaises. En revanche, la production historique sur la mémoire, saisie à l'échelle privilégiée de la nation, s'est largement développée en France à partir des années 80 au point de constituer l'essentiel des réflexions qui se donnent l'identité nationale pour objet.

À la suite de Nonna Mayer, ce texte tente d'explorer la manière dont le « sentiment national », en tant qu'il serait saisi empiriquement, à l'échelle de l'individu, pourrait autoriser un lien entre identité et mémoire, lien présupposé mais rarement vérifié par les historiens. Par ailleurs, il permettrait peut-être d'engager à nouveaux frais des travaux sur ce même objet, largement évité par les sociologues. Dans le cas français, la différence des positions historiennes et sociologiques sur la nation ne sont pas récentes. En témoignent la phrase souvent citée d'Émile Durkheim : « Assurément, le concept de nation est une idée mystique, obscure » (Durkheim, 1975, p. 49) et l'observation récurrente faite sur la spécificité du rapport précoce des historiens, en France et plus largement en Europe continentale, à l'État et à la définition des grandes mythologies nationales (Nora, 1978 ; Johnston, 1993). Encore faudrait-il nuancer cette évidence en soulignant que, si du côté des historiens, il y a bien eu relation entre la politique et la science, ou entre la formation de la science historique et l'affirmation du projet national, la réserve de la sociologie naissante relève moins du désintérêt pour le fait national que de la prudence épistémologique et de l'incertitude quant à la définition de ce qu'est une nation (Bidart, 2003). En revanche, le débat sur Vichy, à partir des années soixante-dix, a sans doute largement contribué à réactiver la réflexion sur « l'identité de la France », pour reprendre le titre de l'ouvrage de Fernand Braudel (Braudel, 1986), autant que la réflexivité des historiens sur leurs rôles et engagements civiques. En témoignent notamment les débats récurrents sur les positions respectives de Marc Bloch et de Lucien Febvre, parmi lesquels nous pourrions isoler de manière symptomatique un article d'analyse sur « Lucien Febvre et le sentiment national » (Wessel, 1996)³.

² Nous ne reprendrons pas dans ce texte les distinctions nécessaires entre citoyen et national (Duchesne, 2007)

³ L'article de Marleen Wessel s'attache à restituer « l'archéologie intellectuelle » d'un cours au collège de France en 1945-1946, intitulé « Honneur et Patrie » (Febvre, 1996).

La formulation du problème en termes de « sentiment national » dans ce texte ne préjuge en rien de la nature des observations qu'on pourrait en faire. Étrangère à nos travaux antérieurs, la notion de sentiment national nous permet de surcroît de mettre en relation deux corpus, qui prétendent à l'exemplarité plutôt qu'à l'exhaustivité : l'un de langue anglaise sur « *national identity* », l'autre de langue française qui met au jour la disproportion entre des travaux centrés pour l'essentiel sur « la mémoire nationale », dès lors que celle-ci est liée l'identité nationale, et une production scientifique limitée sur l'identification à la nation.

Par ailleurs, et là encore à la suite de Nonna Mayer, il convient de rappeler ici que, dans la période considérée et le contexte français, les invocations de l'identité nationale saturent le débat public et politique, ce qui n'est certainement pas sans conséquences sur les controverses scientifiques. Le Front national a pris une place croissante dans la vie politique française. Les décisions relatives au code de nationalité, à la réglementation de l'immigration et des religions, présentées comme autant de façon de préserver « l'identité française », se sont multipliées. La création du « ministère de l'immigration, l'intégration, l'identité nationale et du développement solidaire » (2007), le « grand débat sur l'identité nationale » (2009) et plus récemment, les mobilisations qui ont suivi les attentats de janvier puis novembre 2015, illustrent le rôle pris par les gouvernants dans l'appel à défendre « l'esprit français » et les valeurs de la France.

Le débat public en France ne nous semble donc pas sans lien avec la configuration des travaux qu'historiens et sociologues ont produits – ou pas – autour de l'identité nationale. Les premiers l'ont alimentée à travers les recherches sur la « mémoire nationale » autant que par les controverses ou polémiques suscitées par les questions « mémorielles » (Gensburger et Lavabre, 2001), sans pour autant, sauf exceptions, s'arrêter aux appropriations de cette mémoire, supposée véhiculer voire incarner le rapport affectif à la nation, autrement dit ce que nous sommes convenues de nommer ici le sentiment national. Les seconds au contraire se sont largement positionnés contre cet objet et ont refusé de contribuer, par leurs recherches, à nourrir une notion qu'ils récusent.

Ce texte propose donc de mettre en relation ces deux spécificités de la recherche en France. Nous faisons l'hypothèse qu'elles résultent, au moins pour partie, du rapport que les chercheurs entretiennent avec les enjeux politiques du moment. Elles convergent dans l'absence de travaux empiriques sur les sentiments que les individus entretiennent à l'égard de la question nationale. Nous concluons sur quelques propositions pour développer des

programmes de recherche sur le sentiment national, l'appropriation et la transmission des récits identitaires et autre « roman national »⁴.

Le sentiment national comme levier d'une sociologie politique de l'identité et de la mémoire nationales

« *National identity* » est une expression largement acceptée en anglais pour désigner un objet d'investigation important pour les sciences sociales⁵. En revanche, « l'identité nationale », si elle constitue une préoccupation très présente chez les historiens, est utilisée par les sociologues avec parcimonie, le plus souvent entre guillemets (Noiriel, 2007). Le débat fondateur sur nations et nationalisme s'est tenu dans les années 80 et 90. Animé essentiellement par des historiens (de Gellner, 1983 à Hobsbawn, 1992, notamment), ce débat s'est conclu sur une victoire manifeste de la thèse selon laquelle, loin d'être intemporelles, les nations sont un produit de la modernisation. Ce sont des constructions politiques façonnées par les élites (Thiesse, 1999). L'évocation de la participation des populations à ces constructions, est restée, pour l'essentiel, programmatique.

En langue anglaise, cette question a été reprise par les sociologues, politistes et psychologues sociaux pour la période contemporaine. La nation comme communauté imaginée, thèse proposée par B. Anderson et largement acceptée, souligne comment la formation des Etats-nations et la nationalisation des comportements s'est ancrée dans une forme de « révolution cognitive », de transformation radicale de la façon de concevoir le monde et les relations aux autres (Anderson, 1991). Elle envisage la dimension imaginaire du lien national et interroge dès lors la nécessité, voire la pérennité de ce lien dans un monde caractérisé aujourd'hui par la mondialisation des échanges d'une part, mais aussi par la réflexivité engendrée par les connaissances accumulées par les sciences sociales et les humanités. R. Brubaker, un des chercheurs les plus prolifiques dans le champ du nationalisme, dénonce certes avec insistance la persistance de conceptions essentialistes des groupes ethniques et nationaux (Brubaker, 2002) mais n'en interroge pas moins, sur la base d'une impressionnante enquête de terrain

⁴ Nous remercions Patrick Michel pour sa relecture finale, les participant.e.s de « l'atelier recherche » de l'ISP pour leurs réactions à la toute première version de ce texte ainsi que Florence Haegel et Camille Hamidi pour leurs commentaires sur les versions intermédiaires.

⁵ Les publications portant ce titre sont légion (Greenfeld et Eastwood, 2009) et il existe même une revue, créée en 1999, intitulée *National identities* (Taylor and Francis).

(Brubaker et al., 2008), la réalité des sentiments qui attachent les individus à des groupes dont l'existence est essentiellement une question de représentation. Nombreux sont les travaux consacrés à évaluer la force et le contenu de ces sentiments, que ce soit sur la base d'enquêtes par sondage, par entretiens ou par observations.

Étudier le sentiment national, ou en d'autres termes, les identifications individuelles à la nation, revient à cerner la nature de la relation que les citoyens entretiennent avec la communauté imaginée, son intensité, son contenu, les contextes et les modalités de son expression, ses liens avec les opinions et les comportements politiques et tout ce qui contribue à la faire, la transformer et la défaire. La définition proposée par Charles Tilly précise le point de vue que nous défendons ici : les identités sont des arrangements sociaux répondant aux questions « qui êtes-vous ? qui sommes-nous ? qui sont-ils ? » Les réponses à ces questions prennent la forme de récits qui sont continuellement objets de débats sociaux et politiques. Certains de ces récits peuvent devenir dominants mais ils ne sont jamais consensuels. Cependant, ils exercent une influence puissante sur les comportements car ils jouent un rôle indispensable en conférant aux acteurs la capacité à s'accorder et se coordonner (Tilly, 2003, p. 608). L'identification à la nation, en ce sens, désigne donc l'intériorisation voire l'appropriation émotionnelle par les citoyens des récits nationaux. Quelle qu'elle soit, elle a pour conséquence de contribuer à légitimer la capacité d'action de l'État et de ceux qui le gouvernent. Dans les termes de Claude Dubar (Dubar, 2000), cela revient à centrer l'investigation sur la part que la nation occupe dans les « identifications pour soi », tout en sachant qu'elle dépend nécessairement du jeu des « identifications pour autrui » qui caractérisent une société à un moment donné.

L'identité nationale au prisme de la « mémoire »

Pour clarifier abruptement le propos, on rappellera d'emblée que cohabitent aujourd'hui plusieurs approches de la mémoire en sciences sociales. On peut schématiquement en rappeler les grandes caractéristiques (Lavabre, 2007 et 2012), voire en dessiner une chronologie sommaire dont le point de départ est à situer non dans les réflexions fondatrices de l'entre-deux guerres mais dans les années soixante-dix, à l'orée de la vague et de la vogue mémorielles.

Trois conceptions de la mémoire

À ce titre, la première approche, qui émerge dans les années soixante-dix dans un contexte marqué par de fortes transformations sociales et politiques (Mendras, 1967) et par l'activité réflexive des historiens sur leur discipline (Finley, 1981), est associée à la notion de « lieu de mémoire » et liée au nom de Pierre Nora. Elle se donne pour objet privilégié les symboles, réalités idéelles ou matérielles, qui sont présumés tantôt exprimer, tantôt organiser les « mémoires collectives » et partant, les « identités », et, de manière privilégiée, l'identité nationale. Elle a donné lieu à une vaste entreprise éditoriale, commentée, traduite et exportée, notamment en Allemagne et en Italie. Pierre Nora lui-même a néanmoins souvent souligné le caractère spécifiquement français, non exportable, d'un rapport à l'histoire et aux traditions nationales, fondateur d'un imaginaire partagé, et partant, d'une identité nationale, l'un et l'autre entrés en crise (Rouso, 2004). Largement dominante, elle est le fait des historiens pour l'essentiel (Lavabre, 2007). À cet égard, *Les Lieux de mémoire*, renvoient encore, dans leur dimension critique et proprement épistémologique, à l'opération intellectuelle de l'historien qui restitue, dans la durée, la généalogie de ces symboles. Dans les travaux inspirés de cette problématique, les souvenirs *stricto sensu* de l'expérience vécue ou les raisons des identifications à celle-ci, importent moins que l'enseignement de l'histoire, les monuments, les commémorations et les usages politiques du passé dont on suppose l'influence sur les représentations partagées : « Mémoire : non pas le souvenir, mais l'économie générale et l'administration du passé dans le présent » (Nora, 1992). La mémoire, le plus souvent saisie à l'échelle de la nation, est objet de l'histoire comme savoir ou discipline régie par les règles du métier, en ce sens que celle-ci peut produire la critique des mythes, légendes, anachronismes, intérêts (notamment politiques), stratégies, qui en constituent la marque. Reste néanmoins que les réflexions de Pierre Nora, en réhabilitant l'historiographie comme histoire de l'histoire et le politique dans la discipline historique, ont également engagé une partie de la réponse à l'injonction de Moses Finley (Finley, 1981) : que les historiens et les « sociopsychologues » considèrent comme un « exercice historique légitime » l'analyse des usages politiques du passé (Rouso et Lavabre, 1991 ; Hartog et Revel, 2001 ; Andrieu, Lavabre et Tartakowsky, 2006) et s'interrogent dans le même mouvement sur leurs effets.

La deuxième approche connaît une forte montée en puissance dans les années quatre-vingt-dix. On peut l'associer au nom de Paul Ricœur et à la notion de « travail de mémoire », importée de la psychanalyse (Ricœur, 2000). Elle s'inscrit dans une perspective politico-normative et se donne pour objet une « juste mémoire », le bon oubli et le pardon soit la réconciliation dans des sociétés déchirées par un passé conflictuel, en guerre contre elles-mêmes. Les souvenirs de l'expérience vécue ou transmise se trouvent ici dûment réintroduits, au fondement de la

« mémoire » et attestent de la dimension « véridique » de celle-ci autant que de son statut de matrice de l'histoire. La figure de la victime, l'identification à l'expérience, sont au cœur du propos tandis que la réflexion engage une critique des « abus de la mémoire » (Todorov, 2004) et partant, du « devoir de mémoire » que promeuvent des entités collectives. À l'histoire revient ici le rôle d'offrir des médiations entre mémoires individuelles douloureuses et mémoires collectives déchirées. Si la notion d'identité est essentielle à la réflexion de Paul Ricœur, l'identité nationale, pour n'être pas absente, n'est néanmoins qu'adjacente, liée à son dialogue avec Pierre Nora. Critique de l'expression *lieux de mémoire* dont l'ambiguïté – entre point de vue contre-commémoratif revendiqué et célébration nostalgique assumée – a permis le retournement et, de ce fait, autorisé la transformation patrimoniale de l'identité nationale, P. Ricœur pointe « l'amertume » de Pierre Nora – « La France comme “personne” appelait son histoire. La France comme identité ne se prépare un avenir que dans le déchiffrement de sa mémoire » (Nora, 1986) – et lui accorde dans le même mouvement le bénéfice de la résistance, ce dont témoignerait l'opération de subversion de la « nation historique » par la « mémoire nationale » (Ricœur, 2000). Ce par quoi il faut entendre le constat et l'examen critique d'une « conscience patrimoniale » en lieu et place d'une « conscience historique de soi » en voie de dilution (Nora, 1993 cité par Rouso, 2004)

La troisième problématique peut être associée au nom de Maurice Halbwachs et à la notion de « cadres de la mémoire ». Référence canonique chez Pierre Nora à l'occasion d'un article de définition de la « mémoire collective » où se trouve prononcé le « divorce libérateur » de l'histoire et de la mémoire (Nora, 1978), assez largement mobilisées par Paul Ricœur, les réflexions pionnières de Maurice Halbwachs ne font cependant pas figure d'antécédent, sauf exception (Namer, 1983), pour les travaux qui se développent à partir de la fin des années 1970 et se donnent la « mémoire nationale » pour objet. Et pour cause. Ni les formes institutionnelles ou politiques de la mémoire n'avaient retenu l'intérêt de M. Halbwachs, pas plus que la nation ne constituait pour lui une échelle privilégiée : « Si par mémoire historique, on entend la suite des événements dont l'histoire nationale conserve le souvenir, ce n'est pas elle, ce ne sont pas ses cadres qui représentent l'essentiel de ce que nous appelons la mémoire collective » ou encore « mais, entre l'individu et la nation, il y a bien d'autres groupes, plus restreints que celle-ci, qui eux aussi ont leur mémoire et dont les transformations réagissent bien plus directement sur la vie et la pensée de leurs membres » (Halbwachs, 1950). Tandis que, comme le note très justement Jean Stoetzel dans sa « Psychologie sociale » (Stoetzel, 1963), la théorie de la « mémoire collective » chez Halbwachs n'a engendré aucune théorie de l'identification à proprement parler, les travaux en sociologie ou en sociologie politique qui se

sont donné la mémoire pour objet se sont le plus souvent interrogés sur l'influence des discours publics ou politiques sur les représentations partagées du passé. Mais ils ont pour l'essentiel porté sur des « groupes intermédiaires » entre l'individu et la Nation, partis, associations, familles (Lavabre, 1994 ; Haegel et Lavabre, 2010), sur les effets de la didactique du passé dont ceux de l'école (Oeser, 2010), ou se sont efforcés de mettre au jour dans la période très contemporaine les modalités de la « mémoire » comme catégorie de l'action publique (Gensburger, 2014) et les enjeux des débats publics relatifs à la mémoire (Bertrand, 2006 ; Michel, 2010).

Ces quelques repères indiquent différences d'intérêt et différences d'approches entre sociologie de la mémoire, réflexion politico-normative et histoire de la mémoire. Resterait à expliquer pourquoi la notion de « mémoire collective », assimilée à la « mémoire nationale », a pris chez les historiens au tournant des années soixante-dix le pas sur celle de « sentiment national » (Nora, 1962 ; Dupront, 1972), qu'elle suppose cependant.. Peut-être peut-on ici formuler l'hypothèse, sous réserve d'inventaire, que, de la même manière que la « mémoire collective » selon Halbwachs relevait du projet d'une psychologie collective, le « sentiment national » a été plutôt associé à la psychologie historique et à l'histoire des mentalités (Mandrou, 1961). En revanche, l'histoire de la mémoire dans son volet programmatique renvoyait à une toute autre ambition, celle d'une histoire « au second degré », propre à répondre à la question : « comment écrire l'histoire ? », ce par quoi il faut entendre « comment écrire aujourd'hui l'histoire de France ? (Nora, 1992, p.23). Ce pourquoi *Les Lieux de mémoire* ont pu être qualifiés de « dernier avatar de l'histoire nationale classique » ou encore d'« acte de foi patriotique » (Rousso, 2004)

L'identité nationale comme objet privilégié des historiens de la mémoire

Il convient bien évidemment de distinguer ici les travaux de Pierre Nora, dont il a déjà été largement question. Si les débats politiques sur « l'identité nationale » et les clivages qu'ils ont suscités jusque dans les sciences sociales quant à la pertinence de la notion voire celle des travaux sur l'identification à la nation, l'actualité publique des questions « mémorielles »⁶

⁶ Sous le mandat de N. Sarkozy, pas moins de trois commissions ont été consacrées aux « questions mémorielles » et au rôle de l'histoire dans sa relation avec la « mémoire collective ». La commission sur « la modernisation des commémorations publiques », dite commission Kaspi du nom de l'historien André Kaspi (2007-2008) ; la commission « pour la commémoration du 90^e anniversaire de 1918 » dite commission Becker du nom de l'historien Jean-Jacques Becker (2007) ; la « Mission d'information sur les questions mémorielles » dite commission Accoyer du nom de son rapporteur, Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale

dans la dernière période a contribué à nourrir l'enjeu constitué par la « mémoire nationale », du fait même d'un glissement de vocabulaire, bientôt largement partagé, de l'*histoire* à la *mémoire*, notamment autorisé par le « divorce libérateur » entre l'une et l'autre notions prononcé par Pierre Nora au tournant des années soixante-dix (Nora, 1978).

La présentation qui ouvre les *Lieux de mémoire* (Nora, 1984) mérite d'être rappelée : « La disparition rapide de notre mémoire nationale m'avait semblé appeler un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes et du travail des siècles en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations mais aussi éloges, dictionnaires et musées ».

À l'origine d'une vaste entreprise éditoriale où la « mémoire ne s'identifie pas au souvenir, qu'elle suppose » (Nora, 1984), cette présentation souligne encore que *Les Lieux de mémoire*, comme histoire de la mémoire soit comme histoire de l'identité française, et dès lors comme histoire de la France « au deuxième degré » (Nora, 2002 et 2010), sont nés d'un « sentiment de perte ». Celui-ci renvoie sans nul doute à la disparition d'un récit national englobant – et présumé incontesté en tant que tel – autant qu'à l'affaiblissement de l'efficiace – également présumée – des didactiques de l'histoire et notamment de la transmission par l'école d'un rapport affectif au passé. Nombre d'auteurs ont encore souligné combien les *Lieux*, nés d'une intuition puissante, relative tant aux transformations sociales et politiques de l'époque qu'à la conscience des effets patents de la diversité française, renvoyaient aussi à l'activité réflexive des historiens sur leur discipline et, dans le même mouvement, au souci d'une histoire nationale, légitime et légitimante (Englund, 1994a, 1994b) mais également « contemporaine » (Nora, 1978). De fait, à l'exception de travaux qui ont pris en considération les traditions orales nées d'expériences historiques ancrées dans des territoires spécifiques (Joutard, 1977 ; Martin, 1989), l'échelle nationale est restée la norme. Les réflexions et recherches qui se sont données pour objet les fractures issues du passé, Vichy (Rouso, 1987) ou la guerre d'Algérie (Stora, 1992), en ont traqué les traces dans les turbulences de la « mémoire nationale ». De manière plus générale, la commémoration, les politiques de la mémoire initiées par l'État et autres « lois mémorielles », les discours présidentiels se sont trouvés assez naturellement au cœur des travaux sur la mémoire, pensée à l'échelle privilégiée de la nation (Namer, 1983 ; Ory, 1992 ; Garcia, 2001). Partant, ces travaux, ont, pour nombre d'entre eux, été partie

(2008), d'une autre nature, s'est notamment penchée sur le débat autour des « lois mémorielles » engagé par la dispute des historiens autour du fait colonial à l'occasion de la loi du 23 février 2005 et du « le rôle positif » de la colonisation française (Bertrand, 2006).

prenante, bon gré mal gré, des débats et controverses autour de l'identité nationale comme notion, forme ou contenu.

Deux ouvrages de Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire* et *Recherches de la France* ont été plus récemment publiés (2011 et 2013). Ils reprennent pour l'essentiel des textes connus, publiés entre le début des années soixante et aujourd'hui, pourvus cependant de titres amendés, conformes à la mutation du vocabulaire. L'un et l'autre, rétrospectifs et réflexifs, s'attachent à l'identité nationale et plus encore à ses métamorphoses. Ainsi, considérant les controverses et polémiques des dernières années autour de « l'identité nationale », Pierre Nora substitue à cette notion « quasi transcendante et métaphysique », celle d'identité de la France, presque synonyme, mais qui renvoie à « un contenu historique toujours changeant » (Nora, 2013). Dès lors, le rôle de l'historien-citoyen, garant des contenus historiques, c'est-à-dire de « la mémoire », d'hier à aujourd'hui, ne contrevient pas à celui de l'historien critique qui cherche à « comprendre pourquoi c'est aujourd'hui qu'apparaît, et dans quelles conditions, la notion même “d'identité nationale” ».

Les limites de la volonté politique

William Johnston, dans son analyse du culte des anniversaires dans la culture contemporaine, définit l'identité nationale, comme un genre de conscience d'appartenir à un État-Nation « qui sait exposer ses raisons d'exister » (Johnston, 1993). Le point n'est pas nouveau, souligné par G. Noiriel (Noiriel, 2005) et après lui par M. Détiéne (Détiéne, 2010), en ce qu'il renvoie avec la conférence de Renan, « Qu'est-ce qu'une Nation ? » (1882), à l'identité – entendons ici la « *mêmeté* » – des Français d'aujourd'hui et des Français d'autrefois, aux souvenirs et à « la volonté de continuer à faire valoir l'héritage », au partage d'un passé commun. Le sentiment national, dès lors qu'il est saisi à l'échelle individuelle, peut permettre d'explorer le lien supposé entre mémoire (nationale) et identité (nationale). À ce point, s'il est vrai que « le spectre de la Nation » hante les historiens français⁷, la thématique de la « mémoire nationale » est bel et bien habitée par le constat – réel ou fantasmé – de la fragmentation et de la multiplication des groupes sociaux, minoritaires, victimes, porteurs d'une expérience singulière, qui prétendent inscrire leur histoire dans l'histoire nationale. Aussi les spécialistes des migrations et de l'immigration se montrent-ils particulièrement attentifs aux travaux qui se donnent la mémoire pour objet, soit qu'ils les récuse, soit qu'ils les investissent de

⁷ Steven Englund pouvait noter, au début des années 90 : « Un spectre hante les historiens français : le spectre de la nation » (Englund, 1994b).

manière critique. À l'inverse, on a pu s'intéresser à la construction des identités nationales sans y engager la thématique de la mémoire sinon à la marge. Dans les deux cas, il s'agit de mettre l'accent sur les identifications subjectives et sur les limites de la volonté politique.

Ainsi, les travaux sur l'immigration en France de G. Noiriel, lui inspirent-ils un plaidoyer pour « une approche subjectiviste du social » (Noiriel, 1989) qui l'amène notamment à interroger les modalités concrètes d'existence d'une « mémoire nationale » et à poursuivre la réflexion fondatrice de Maurice Halbwachs. Tandis que les historiens de la mémoire collective ont, souligne-t-il, adopté pour l'essentiel la vision métaphorique d'un Michelet (la nation « comme être pensant et se souvenant »), l'insistance de Maurice Halbwachs à fonder la mémoire sur l'histoire vécue – et non sur l'histoire apprise – invite à souligner que la question du passage « de la multitude des souvenirs individuels à une mémoire collective nationale » n'est jamais posée (Noiriel, 1989). Pas plus, d'ailleurs, que celle, symétrique, du passage d'une mémoire ou d'une identité collective (nationale) aux souvenirs historiques partagés et aux identifications individuelles à celles-ci, ou encore, en d'autres termes, celle de l'influence des mises en récit de l'histoire nationale sur le sentiment subjectif d'appartenance au groupe national.

Quant à A.-M. Thiesse, si elle ajoute bien des « lieux de mémoire » (Thiesse, 2000) à la *check list* de la création des identités nationales, la problématique de la « mémoire nationale » ou des « mémoires nationales » est absente de son ouvrage majeur (Thiesse, 1999). La nation, souligne-t-elle, née de la volonté de quelques-uns, « d'un postulat et d'une invention » ne vit que par « l'adhésion collective à cette fiction » : encore faut-il considérer les « tentatives avortées » et, symétriquement, l'anticipation du travail d'inculcation nécessaire à l'intériorisation du sentiment national. Mais G. Noiriel comme A.-M. Thiesse constituent des exceptions notables dans un paysage où, d'un séminaire précurseur de René Rémond à l'Institut d'Études politique de Paris au milieu des années soixante sur « Mémoire, durée et politique » à celui de Pierre Nora à l'EHESS dans les années soixante-dix, les notions de mémoire et d'identité vont se trouver être durablement associées dans le questionnement d'un « fond commun à tous les Français » (Rémond, 1964). Et quand, en 2012, P. Nora ouvre son discours de réception à l'Académie française comme « historien de la France et de sa mémoire nationale » par un hommage à une institution dont la vocation est d'accompagner « chacun des renouvellements de l'identité nationale » (Nora, 2002), R. Rémond, dans sa réponse à « l'historien de notre mémoire collective » honore à son tour *Les Lieux de mémoire* comme construction « toute entière dédiée à la France » (Rémond, 2002).

Faiblesse des travaux français sur la sociologie de l'identification à la nation

Si les nombreux travaux des historiens français sur la mémoire renvoient donc directement à l'identité nationale, leurs collègues sociologues et politistes évitent la notion quand ils traitent de la France⁸. Pour autant, les rares travaux sur l'identification à la nation peuvent être regroupés autour de trois domaines : l'exploitation d'enquêtes quantitatives et comparatives, les études européennes et les travaux sur l'immigration.

Les domaines réservés : sociologie quantitative comparée, Europe et immigration

Si les enquêtes par sondage menées en France n'ont pas, contrairement au souhait émis par Nonna Mayer, produit beaucoup de questions portant sur l'identité nationale⁹, et ce malgré les antécédents remarquables que constituent l'enquête de G. Michelat et J.-P. Thomas précitée sur les étudiants et les travaux d'Annick Percheron sur les enfants (Percheron, 1997), certaines enquêtes comparatives internationales ont fourni les données nécessaires à des analyses sur le sujet. C'est le cas en particulier de l'*European Values Studies*¹⁰. Les analyses approfondies de ces données sont peu nombreuses, exception faite des publications de C. Belot (Belot, 2009 ; Belot et Cautrès, 2010). Dans la droite ligne du travail de N. Mayer, C. Belot montre l'augmentation régulière de la fierté nationale et l'indépendance croissante entre cette mesure et un système idéologique nationaliste orienté à droite. Ce type d'analyse reste rare, ce qui a sans doute partie liée avec la distance relative que la sociologie et la science politique françaises, contrairement à leurs équivalents anglo-saxons, entretiennent

⁸ La contribution des sociologues ou politistes français à la théorie du nationalisme prenant en compte l'approche par le bas (par exemple Delannoi et Taguieff, 1991 ; Schnapper, 1991 ou Birnbaum, 1997) mais aussi, de l'identification à la nation dans d'autres territoires (voir notamment Martin, 1988 ; Dieckhoff, 2012 ; Jaffrelot, 2005) est par contre très importante.

⁹ Les données spécifiquement françaises sur le sujet existent mais il s'agit le plus souvent de quelques questions sur la fierté ou l'appartenance nationale intercalées dans des questionnaires portant sur d'autres sujets, de sociologie électorale en particulier. Voir aussi les enquêtes que l'OIP (Observatoire interrégional du politique) a produites entre 1985 et 2005.

¹⁰ Notons qu'une autre grande série d'enquêtes internationales, l'*International Social Survey Programme*, a consacré 3 vagues d'enquêtes à l'identité nationale : 1995, 2003 et 2013. La France n'a pas contribué à celle de 1995 et les résultats de 2013 sont encore sous embargo. Mais même pour 2003, aucune analyse approfondie n'a été publiée en français sur le sujet.

avec la psychologie sociale¹¹ d'une part, ainsi qu'avec les études quantitatives, fondées sur les sondages, d'autre part.

Dans le champ des études européennes, la question de l'identification à la nation, même française, a par contre fait l'objet de nombreuses investigations. La quête de légitimité de la construction européenne s'est traduite, dès les années 90, par une multiplication de travaux sur le développement (éventuel) d'une identité européenne – au sens là aussi de l'établissement d'une relation d'appartenance entre les Européens et la communauté politique dessinée par les frontières de l'UE. La question de la mémoire européenne, ou de l'héritage commun comme supplément d'âme à l'Europe, n'en est pas absente (Gensburger et Lavabre, 2012). Le débat s'est en partie focalisé sur l'articulation entre identifications nationales et européennes. L'hypothèse implicite d'un antagonisme entre les deux niveaux d'attachement a été mise en cause dès le milieu des années 90 par S. Duchesne et A.-P. Frogner (Duchesne et Frogner, 1995), mais leur thèse a été largement discutée en France et ailleurs, notamment par Nonna Mayer (Mayer, 1996 ; voir aussi Dargent, 2000). La complexité de l'articulation entre les différents niveaux d'appartenance est aujourd'hui largement acceptée (Belot, 2010). Quoiqu'il en soit, cette question a effectivement conduit un certain nombre de chercheurs francophones à étudier l'identification à la nation, à partir des enquêtes Eurobaromètre le plus souvent¹². Le travail le plus abouti, en ce sens, est la thèse de Cyril Jayet (Jayet, 2013), qui non seulement confirme le fait que l'attachement national n'est en rien un frein au développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe mais surtout, discute de façon détaillée, à partir d'enquêtes quantitatives diverses, ce que se sentir Français veut dire. Il réfute le lien théorisé notamment par C. Calhoun (Calhoun, 2007) entre identité et solidarité nationales et conclut, à l'instar de R. Brubaker, en mettant en doute l'influence de ce type d'attachement sur l'ordre politique.

L'autre domaine dans lequel les chercheurs français ont investi la question du rapport à la nation, au sens qui nous intéresse ici d'identification ou de sentiment national, est la sociologie de l'immigration, notamment par l'analyse fouillée des opinions et comportements politiques des citoyens d'origine immigrée. Dans son livre *Liberté, égalité, carte d'identité*, E. Ribert réfute l'idée que les jeunes français de parents immigrés vivant en banlieue parisienne soient la proie de conflits identitaires en montrant comment l'attachement national les préoccupe peu (Ribert, 2006). Ses résultats, elle le reconnaît (Ribert, 2009), peuvent

¹¹ Les travaux de Lipiansky, par exemple, ne trouvent pas ou peu d'échos dans ces disciplines (Lipiansky, 1991).

¹² Citons néanmoins les recherches menées sur le sujet, à l'aide de méthodes qualitatives, par G. Bozec et K. Throssell (Bozec, 2010 ; Throssell, 2010).

sembler contradictoires avec ceux de l'enquête « Trajectoires et origines » menée à l'INED. P. Simon et V. Tiberj, eux, mettent en avant au contraire l'importance des origines dans le développement d'identités multiples qui n'empêchent en rien les Français d'origine immigrée de se sentir français. S'ils ont parfois le sentiment d'appartenir à une minorité, c'est en réaction aux expériences fréquentes qu'ils font de la discrimination voire de la xénophobie (Simon et Tiberj, 2012a, 2012b).

Les travaux empiriques sur la relation entre les Français et leur nation restent donc exceptionnels et relativement peu liés aux développements récents sur le sujet dans la littérature internationale, si l'on excepte la thèse de C. Jayet citée précédemment et celle de Katharine Throssell. L'enquête de K. Throssell porte sur des enfants, français et britanniques. Elle montre comment, dès l'âge de 8 ans, tous ont déjà une représentation très construite de ce que sont les nations et un sentiment très net d'appartenir à leur nation. En démontrant le caractère particulièrement précoce de l'apprentissage du sentiment national, elle contribue à expliquer l'impression persistante des observateurs selon laquelle l'identification à la nation a quelque chose de plus fondamental que d'autres identités politiques. Elle rend également compte de l'intensité fluctuante de cette identification, ce qui contraste avec la profondeur de son empreinte. Elle explique ainsi le caractère simpliste, au regard de leur influence, des images et idées qui lui sont associées (Throssell, 2015).

K. Throssell inscrit son travail directement dans la lignée du *banal nationalism* (Billig, 1995), introduit dans la littérature française par V. Martigny sous le titre « Le nationalisme ordinaire » (Martigny, 2010). La thèse défendue par M. Billig prolonge d'une certaine façon celle d'E. Gellner sur les relations entre nations et nationalisme (Gellner, 1983) : c'est le nationalisme qui a créé les nations, et non l'inverse. De la même façon, M. Billig suggère que l'identité nationale n'est pas une donnée. Le nationalisme demeure une idéologie puissante – la seule idéologie universelle selon lui (Billig, 1996) – qui contribue en permanence à former les nationaux, à rappeler aux citoyens du monde qu'ils sont d'abord et avant tout des citoyens de leur pays, et ce, sans qu'ils aient à en prendre conscience. À la suite de son texte, qui a eu beaucoup d'influence dans le monde anglo-saxon et dont on notera qu'il n'a même pas été traduit en français, l'attention s'est dès lors tournée vers les aspects quotidiens de l'appartenance nationale, vers « les pratiques effectives par lesquelles les gens ordinaires s'engagent et incarnent (ou au contraire, ignorent et détournent) la nationalité et le nationalisme dans la variété des contextes de leur vie quotidienne » (Fox et Miller-Idriss, 2008, p. 537) : autrement dit, l'étude des occasions et des manières par lesquelles les citoyens

reçoivent et s'approprient – ou non – les discours, symboles et événements par lesquelles les élites s'efforcent de construire « l'identité nationale ».

La résistance française à la recherche de l'identification à la nation

À ces quelques exceptions près¹³, les sciences sociales françaises évitent assez largement la question des sentiments et identifications que suscite la nation, sinon pour déconstruire et rejeter la notion d'« identité nationale ».

Cette résistance est d'abord le fait des chercheurs pour qui l'identité joue le rôle de fausse conscience manipulée notamment par l'État, contribuant à rejeter les citoyens d'origine étrangère, issus en particulier des anciennes colonies, prévenant ainsi la solidarité qui devrait les unir à ceux dont ils partagent les conditions de classe (Balibar, 1992 ; Gallissot, 1987). Elle touche de façon générale la question de l'identité appréhendée du point de vue de l'acteur, autrement dit, des identifications pour soi. La discussion que G. Laferté et M. Avanza font de la traduction du texte critique de R. Brubaker et F. Cooper « *Beyond identity* » (Brubaker, 2003)¹⁴ confirme une forme d'aveuglement théorique, avant même d'être empirique, à l'identification au sens anglais, autrement dit, au fait pour des acteurs de se considérer comme membres de groupes abstraits, « imaginés » (Avanza et Laferté, 2005). Le numéro de *Terrains/Théories* récemment consacré à « Identités et catégorisations sociales » le confirme. Les processus de catégorisation y sont analysés exclusivement comme des processus extérieurs aux individus, imposés par les structures et les rapports sociaux, auxquelles les sciences sociales participent. Le numéro d'ailleurs vise à interroger la façon dont « (...) loin d'être un lieu de neutralité, [elles] contribuent ou offrent une résistance aux processus de catégorisation identitaire. » (Bessone et al., 2015 par. 18).

Ici, l'œuvre de Pierre Bourdieu exerce évidemment une influence importante : ses réflexions (notamment Bourdieu, 1980, 1993) ont certainement contribué à délégitimer les tentatives pour appréhender empiriquement la façon dont les acteurs s'autodéfinissent et s'approprient des appartenances. Les travaux des sociologues français se concentrent en priorité sur les effets d'identification induits voir imposés par l'État et les élites au détriment de la part que les citoyens prennent eux-mêmes à la construction de leur identité. Yves Déloye explique cette tendance par l'influence des travaux que P. Bourdieu a consacrés à l'État (Déloye, 2014).

¹³ Pour une présentation plus détaillée de ces travaux voir Duchesne, à paraître.

¹⁴ La version originale est cosignée par les deux auteurs mais la traduction française, parue dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n'est signée que de Brubaker.

Mais les limites théoriques posées à l'analyse de l'identification individuelle à des groupes abstraits et tout particulièrement, à la nation, sont également liées au contexte politique et médiatique. Fortement sensibilisés aux effets des catégorisations, les chercheurs français ont multiplié les critiques sur les notions « d'identité » et « d'identité nationale » utilisées dans l'espace public (Bayart, 1996 ; Bertrand et Laurens, 2007 ; Détiéne, 2010 ; Hajjat, 2012).

Même ceux dont les travaux impliquent un intérêt pour le rapport établi entre les citoyens (ou les gouvernés) et la communauté politique adoptent publiquement une position critique à l'égard de la notion d'identité nationale.

Déjà évoqué, le travail de Gérard Noiriel en est une bonne illustration. Historien, mais particulièrement sensible à la prise en compte de la question sociale (Noiriel, 1989), G. Noiriel a joué un rôle essentiel dans le développement des travaux sur l'histoire et la sociologie des politiques de l'immigration (Noiriel, 2006). Dès 1991, il insiste sur l'importance du fait national et esquisse un programme de recherche pour les historiens qui articule l'étude des identifications par les États et « celle de "l'inculcation" et de l'"appropriation" par les individus des normes nationales » (Noiriel, 1991, p. 91-92). En 2001, il publie une collection d'articles sous le titre *État, nation et immigration* (Noiriel, 2005) pour laquelle il écrit un chapitre intitulé « Nations, nationalités, nationalismes ». Dans ce texte, il analyse la fabrique des nations et insiste sur le processus de nationalisation des comportements des citoyens. Il emprunte à Elias la notion d'habitus national (Elias, 1991) et note que les citoyens, en contact permanent avec l'État, « *intériorisent* ses normes, ses catégories, ses structures, au point qu'elles finissent par devenir une composante de leur identité personnelle » (Noiriel, 2005, p. 203). Même s'il questionne la force de l'identification à l'État-nation aujourd'hui, il reconnaît que la fabrique des nations a impliqué un processus de cette sorte. Mais quelques années plus tard, dans *À quoi sert « l'identité nationale » ?*, il se concentre exclusivement sur les usages et les abus de cette expression dans la politique française et s'oppose à cette notion qu'il décrit comme « une simple magouille électorale destinée à flatter les préjugés de la fraction la plus xénophobe de la population » (Noiriel, 2007, p. 126). Le décalage entre la considération que G. Noiriel, en sociologue et historien, accorde à l'attachement des citoyens pour leur nation dans ses travaux scientifiques et son engagement public ultérieur contre la notion « d'identité nationale » nous semble une bonne illustration sinon de l'opposition des sciences sociales française à l'analyse d'un objet légitime dans le champ international, du moins de leur réserve, conséquence du nationalisme exacerbé qui s'exprime dans le débat politique et médiatique des dernières décennies.

Cette réticence s'exprime parfois avec moins de nuances, comme dans une tribune récemment publiée dans *Le Monde*¹⁵. Dénonçant la fascination contemporaine pour l'extrême-droite et la raréfaction de la parole critique, le sociologue G. de Lagasnerie et l'écrivain E. Louis arguent : « Au mythe de l'espace public comme lieu unifié de délibération, il faut opposer l'idée selon laquelle il y a des problématiques incompatibles entre elles. Ils ne parlent que de nation, de peuple, de souveraineté ou d'identité nationale, de désagrégation. Nous voulons parler de classes, d'exploitation, de violence, de répression, de domination, d'intersectionnalité ». Ce texte est particulièrement explicite quant au refus – au demeurant justifié – de considérer des problématiques imposées par le débat politique. Est-ce à dire pour autant qu'on doit s'interdire d'étudier un problème parce qu'il est instrumentalisé ? Notre approche, en privilégiant la notion de « sentiment national », voire d'identification, décale le point de vue, en même temps que le vocabulaire. Ce faisant, elle se donne bien pour objet ce que les travaux de langue anglaise désignent par *national identity*. Dès lors, on peut s'intéresser à la relation que les citoyens entretiennent avec la nation et dans le même mouvement, bien évidemment, aux classes sociales, aux trajectoires migratoires, au genre, à l'intersectionnalité et plus largement, à tous les processus de domination que contribuent à masquer les sentiments d'appartenance, dont, certainement le « sentiment national ».

Étudier le sentiment national : un programme de recherche

Le passage de la notion de sentiment national à celles de mémoire nationale et d'identité nationale, a porté le débat sur les conflits relatifs aux contenus de « l'identité de la France » et engagé une moindre attention aux appropriations individuelles, aux identifications subjectives. Il est certes difficile d'affirmer un lien de cause à effet entre la production des historiens sur la mémoire nationale pour pallier un « sentiment de perte » et la résistance des sociologues et autres politistes à s'emparer du sujet. Reste leur réaction commune à la centralité des thèses nationalistes dans le débat public en France depuis plusieurs décennies et à l'inverse, leur rapport très différencié au service de l'État. Quoiqu'il en soit, en résulte l'absence de travaux empiriques qui permettraient d'apprécier d'une part, l'influence des politiques mémorielles dans le développement du « sentiment national » et de l'autre,

¹⁵ Sous le titre : Intellectuels de gauche, réengagez-vous, 27 et 28 septembre 2015. Texte disponible à <http://geoffroydelagasnerie.com/2015/09/26/manifeste-pour-une-contre-offensive-intellectuelle-et-politique/>

l'artifice éventuel de l'attachement à la communauté politique nationale et ses affinités avec la xénophobie.

Travailler empiriquement sur l'appropriation et la transmission des récits identitaires pose cependant de délicats problèmes méthodologiques. Il n'est pas si difficile de concevoir des enquêtes pour étudier les réactions et les raisons des publics qui assistent aux commémorations, ou pour recueillir les significations que des citoyens donnent à leur appartenance nationale. Mais la lacune mise au jour ne s'en trouve pas comblée pour autant : ce que les interviewés disent dans ces circonstances engage surtout ce qu'ils croient qu'on attend d'eux, et ce qu'ils pensent qu'il faut penser. En ce sens, savoir si la « mémoire » du passé contribue à nourrir les représentations que les citoyens se font d'eux-mêmes et des autres, comprendre comment, à quels moments, selon quels processus le sentiment d'appartenir au « nous » national se forme et/ou s'active, ne relève sans doute pas d'une interrogation directe. Comme l'indiquent J. Fox et C. Miller-Idriss dans le texte programmatique qu'ils ont publié pour analyser ce qu'ils désignent comme *everyday nationhood* (cf. supra), à savoir la façon dont les individus mettent ou non en pratique dans leur vie quotidienne ce qui a trait à leur appartenance nationale, il conviendrait de recourir à une approche détournée, *wait-and-listen* (Fox et Miller-Idriss, 2008, p. 556), attentive à ce que les acteurs ne savent pas nécessairement mettre en mots, surtout quand on les y sollicite. Une approche donc, dans laquelle les appartenances comme les références au passé apparaissent sous forme de traces, d'évocations parfois allusives, masquées par les raisons invoquées et les opinions défendues ; une approche qui articule l'émergence des émotions avec la saisie des cadres cognitifs de représentation de soi et du monde (Michelat, 1975).

Pour mener à bien la recherche sur le « sentiment national » et la « mémoire » qui le nourrit (peut-être), il convient en outre de maintenir une double distance : à l'égard du présupposé qui attribue aux messages identitaires des effets déterminants, mais aussi, à l'égard d'une illusion quant à la liberté des identifications. L'appropriation identitaire laisse une place au travail de l'acteur. Néanmoins, celle-ci se produit dans des univers sociaux et politiques contraints, marqués par l'inégalité en matière de visibilité des discours en compétition dans l'espace public et de légitimité des cadres offerts à l'identification. Ces précautions méthodologiques, particulièrement nécessaires dans le contexte français de forte médiatisation de « l'identité

nationale », pourraient permettre de répondre enfin au souhait programmatique que Nonna Mayer émettait il y aura bientôt vingt ans de cela¹⁶.

¹⁶ Un programme que nous avons engagé à travers l'axe « Production et appropriation des identités politiques » de l'ISP, le programme collectif « rapports ordinaires au passé et vocabulaire vernaculaire de la mémoire » du Labex « Les passés dans le présent » et le travail engagé avec C. Dupuy dans le cadre du contrat ANR reAnalyse sur le rôle des politiques publiques dans la construction du sentiment national.

Références bibliographiques :

ANDERSON (Benedict), *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, Rev. and extended ed, London, New York (N. Y.), Verso, 1991, 224 p.

ANDRIEU (Claire), TARTAKOWSKY (Danielle) et LAVABRE (Marie-Claire) (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France Contemporaine*, Aix en Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, 264 p.

AVANZA (Martina), LAFERTE (Gilles), « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 4, 2005, p. 134-152.

BABELON (Jean-Pierre), BACKOUCHE (Isabelle), DUCLERT (Vincent) et al. (dir.), *Quel musée pour l'histoire de France ?* Paris, Armand Colin, 2011, p. 79-85.

BALIBAR (Étienne), « The nation form: history and ideology », dans *Race, nation, class: ambiguous identities*, London, New York (N. Y.), Verso, 1992, p. 86-106.

BAYART (Jean-François), *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1996, 306 p.

BELOT (Céline), « “Fiers d'être Français” : recomposition du nationalisme », dans Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 37-42.

BELOT (Céline), « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. », *Politique européenne*, 1, 2010, p. 17-44.

BELOT (Céline), CAUTRES (Bruno), « Etre Français : force et diversité du sentiment d'appartenance nationale », dans *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, coll.« Sociétales », 2010, p. 197-212.

BERTRAND (Romain), LAURENS (Sylvain), « Identité(s) nationale(s) : le retour des politiques de l'identité ? », *Savoir/agir*, 2, 2007, p. 9-10.

BERTRAND (Romain), *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Paris, Éditions du Croquant, 2006.

BESSONE (Magali), CUKIER (Alexis), LAZZERI (Christian), WILLEMS (Marie-Claire), « Identités et catégorisations sociales », *Terrains/Théories*, 3, 2015.

BIDARD (Pierre), « De l'anthropologie de la nation et du nationalisme. Limites et perspectives du débat en France », *Anthropologie et société*, 27 (1), 2003, p. 185-204.

BILLIG (Michael), *Banal nationalism*, London, Thousand Oaks, Calif, Sage, 1995, 200 p.

- BILLIG (Michael), « Nationalism as an International Ideology: Imagining the Nation, Others and the World of Nations », dans Glynnis M. Breakwell and Evanthia Lyons (eds), *Changing European Identities: Social Psychological Analyses of Social Change*, Butterworth and Heinemann, coll. « International series in social psychology », 1996, p. 181-194.
- BIRNBAUM (Pierre) (dir.), *Sociologie des nationalismes*, 1^{ère} éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologies », 1997, 462 p.
- BOURDIEU (Pierre), « L'identité et la représentation : Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35 (1), 1980, p. 63-72.
- BOURDIEU (Pierre), « Comprendre », dans Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Seuil, coll. « Libre examen », 1993, p. 903-925.
- BOZEC (Géraldine), « L'Europe au tableau noir », *Politique européenne*, 1, 2010, p. 153-186.
- BRAUDEL (Fernand), *L'Identité de la France*, 3 vol., Paris, Artaud-Flammarion, 1986.
- BRUBAKER (Rogers), « Ethnicity without groups », *Archives Européennes de sociologie*, XLIII (2), 2002, p. 163-189.
- BRUBAKER (Rogers), « Au-delà de "l'identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (139), 2003, p. 66-85.
- BRUBAKER (Rogers), FEISCHMIDT (Margit), FOX (Jon E.), GRANCEA (Liana) (eds), *Nationalist politics and everyday ethnicity in a Transylvanian town*, Princeton, N.J., Woodstock, Oxfordshire, Princeton University Press, 2008.
- CALHOUN (Craig J.), *Nations matter: culture, history, and the cosmopolitan dream*, London, New York, Routledge, 2007, 238 p.
- DARGENT (Claude), « Citoyenneté européenne : la concurrence des identités politiques et sociales », dans Bruno Cautrès, Dominique Reynié (dir.), *L'opinion européenne 2000*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 47-69.
- DELANNOI (Gil), TAGUIEFF (Pierre-André) (dir.), *Théories du nationalisme*, Paris, Éditions Kimé, coll. « Histoire des idées, théorie politique et recherches en sciences sociales », 1991, 324 p.
- DELOYE (Yves), « La sociologie historique de l'État de Pierre Bourdieu au prisme de la sociologie historique comparée : de quelques paradoxes et décalages », *Swiss Political Science Review*, 20 (1), 2014, p. 14-18.
- DETIENNE (Marcel), *L'identité nationale, une énigme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2010.

- DIECKHOFF (Alain), *La nation dans tous ses états : les identités nationales en mouvement*, Paris, Flammarion, 2012.
- DUBAR (Claude), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social », 2000.
- DUCHESNE (Sophie), *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 330 p.
- DUCHESNE (Sophie), « Citoyenneté, nationalité et vote : Une association perturbée », *Pouvoirs*, 120, « Voter », 2007, p.71-80.
- DUCHESNE (Sophie), « National identity in France: a blind spot », dans Robert Elgie, Andrew Appleton, Emiliano Grossmann and Amy Mazur (eds), *Oxford Handbook of French Politics*, Oxford, Oxford University Press, à paraître.
- DUCHESNE (Sophie), FROGNIER (André-Paul), « Is there a European Identity? », dans Oskar Niedermayer and Richard Sinnott (eds), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Beliefs in Government series », 1995, p. 193-226.
- DUPRONT (Alphonse), « Du sentiment national », dans Michel François (dir.), *La France et les Français*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1972, p. 1423-1474.
- DURKHEIM (Émile), *Fonctions sociales et institutions. Textes III*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.
- ÉLIAS (Norbert), *La société des individus*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1991.
- ENGLUD (Steven), « De l'usage de la nation par les historiens, et réciproquement », *Politix*, 26, 1994a, p. 141-158.
- ENGLUD (Steven), « L'histoire des âges récents. Les France de Pierre Nora », *Politix*, 26, 1994b, p. 159-168.
- FEBVRE (Lucien), « Honneur et Patrie » (texte établi par Thérèse Charmasson et Brigitte Mazon ; préface de Charles Morazé), Paris, Perrin, 1996.
- FINLEY (Moses I.), *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Paris, Flammarion, 1981, 270 p.
- FOX (Jon E.), MILLER-IDRISS (Cynthia), « Everyday nationhood », *Ethnicities*, 8 (4), 2008, p. 536-563.
- GALLISSOT (René), « Sous l'identité, le procès d'identification », *L'Homme et la société*, 83, 1987, p. 12-27.
- GARCIA (Patrick), « Exercices de mémoire ? Les pratiques commémoratives dans la France contemporaine », *Cahiers français, La mémoire entre histoire et politique*, 303, 2001, p. 33-39.

- GELLNER (Ernest), *Nations and nationalism*, Ithaca, Cornell University Press, coll. « New perspectives on the past », 1983, 150 p.
- GENSBURGER (Sarah), LAVABRE (Marie-Claire), « D'une "mémoire européenne" à l'europanisation de la "mémoire". Introduction », *Politique européenne*, 37, 2012, p. 8-17.
- GENSBURGER (Sarah), LAVABRE (Marie-Claire), « Un point de vue sur la controverse autour de la Maison de l'histoire de France. La sociologie de la mémoire comme tierce position », dans Jean-Pierre Babelon, Isabelle Backouche, Vincent Duclert et Ariane James-Sarazin (dir.), *Quel musée pour l'histoire de France ?* Paris, Armand Colin, 2011, p. 79-85.
- GENSBURGER (Sarah), « Comprendre la multiplication des journées de commémoration nationale. Étude d'un instrument d'action publique de nature symbolique », dans Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 345-365.
- GREENFELD (Liah), EASTWOOD (Jonathan), « National identity », *Oxford Handbook of Comparative Politics*, 2009, p. 13.
- HAEGEL (Florence) et LAVABRE (Marie-Claire), *Destins ordinaires : identité singulière et mémoire partagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 136 p.
- HAIJAT (Abdellali), *Les frontières de « l'identité nationale » : l'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.
- HALBWACHS (Maurice), *La mémoire collective*, Paris, P.U.F., 1950, 204 p.
- HARTOG (François) et REVEL (Jacques) (dir.), *Les Usages politiques du passé*, Paris, EHESS, coll. « Enquêtes », 2001, 206 p.
- HOBBSBAWM (Éric), *Nations and nationalism since 1780: programme, myth, reality*, 2nd ed. Cambridge [England]; New York: Cambridge University Press, 1992.
- JAFFRELOT (Christophe), *Inde, la démocratie par la caste : histoire d'une mutation socio-politique (1885-2005)*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2005, 593 p.
- JAYET (Cyril), *État-nation et ordre politique européen : quels dilemmes entre diversité, légitimité politique et solidarité ? Essais sur les identités nationales, le nationalisme et l'intégration européenne*, Doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 2013, 537 p.
- JOHNSON (William), *Post-modernisme et bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, P.U.F., 1992, 291 p.
- JOUTARD (Philippe), *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, 439 p.
- LAVABRE (Marie-Claire) et ROUSSO (Henry), « Les usages politiques du passé : histoire et mémoire » dans Denis Peschanski, Michael Pollak et Henry Rousso (dir.), *Histoire politique*

et sciences sociales, Cahiers de l'IHTP, 1991, 190 p. [Réédition : 1991, *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe, 285 p.]

LAVABRE (Marie-Claire), « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, juin 1994, p. 480-492.

LAVABRE (Marie-Claire), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, 5, 2007, p. 139-147.

LAVABRE (Marie-Claire), « Circulation, internationalization, globalization of the question of memory », *Journal of Historical Sociology*, juin 2012, p. 177-190.

LIPIANSKY (Edmond-Marc), *L'identité française : représentations, mythes, idéologies*, Éditions de l'Espace européen, 1991.

MANDROU (Robert), *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1961 (Nouvelle édition 1998).

MARTIGNY (Vincent), « Penser le nationalisme ordinaire », *Raisons politiques*, 37 (1), 2010, p. 5.

MARTIN (Denis Constant), *Tanzanie : l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de Sciences Po, Karthala, 1988, 318 p.

MARTIN (Jean-Clément), *La Vendée de la mémoire (1800-1980)*, Paris, Seuil, 1989, 298 p.

MAYER (Nonna), « La fierté d'être Français, de l'indépendance algérienne à Maastricht », *L'année sociologique*, 46 (1), 1996, p. 151-165.

MENDRAS (Henri), *La seconde Révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988, 336 p.

MICHEL (Johann), *Gouverner les mémoires. Étude des politiques mémorielles de la France*, Paris, PUF, 2010, 208 p.

MICHELAT (Guy), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, XVI, 1975, p. 229-247.

NAMER (Gérard), *La commémoration en France, 1944-1982*, Paris, S.P.A.G., Papyrus, 1983, 213 p.

NOIRIEL (Gérard), « Pour une approche subjectiviste du social », *Les Annales*, 44^e année (6), 1989, p. 1435-1459.

NOIRIEL (Gérard), « La question nationale comme objet de l'histoire sociale », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 4 (1), 1991, p. 72-94.

NOIRIEL (Gérard), *État, nation et immigration : vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005.

- NOIRIEL (Gérard), *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e- XX^e siècle*, [1^e éd. 1986], Paris, Seuil, 2006.
- NOIRIEL (Gérard), *À quoi sert « l'identité nationale »*, Marseille, Agone, 2007.
- NOIRIEL (Gérard), MAUGER (Gérard), « “L'identité nationale” en France. Grand entretien avec Gérard Noiriel », *Savoir/agir*, 2, 2007, p. 79-89.
- NORA (Pierre), « Mémoire collective », dans L. Le Goff, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-CPL, 1978, p. 398-401.
- NORA (Pierre), « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux » dans Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire, Tome 1. La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XVII-XLII.
- NORA (Pierre), *Les Lieux de mémoire : 1. La République*, Paris, Gallimard, 1984, 674 p ; 2. *La Nation*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1986, 608 p, 660 p, 667 p ; 3. *Les France*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1992, 986 p, 988 p, 1034 p.
- NORA (Pierre), « La notion de Lieux de mémoire est-elle exportable ? » dans De Boer et Frijhof, *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam University press, 1993, p. 3-10
- NORA (Pierre), « Pour une histoire au second degré », *Le Débat*, 122, novembre-décembre 2002, p. 24-31.
- NORA (Pierre), *Discours de réception et Réponse de René Rémond*, Séance de l'Académie française, Paris, Gallimard, 2002, 136 p.
- NORA (Pierre), « Les avatars de l'identité française », *Le Débat*, 159, mars-avril 2010, p. 4-20.
- NORA (Pierre), *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2011, 418 p.
- NORA (Pierre), *Recherches de la France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2013, 590 p.
- OESER (Alexandra), *Enseigner Hitler : les adolescents face au passé nazi en Allemagne : interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, Éditions de la M.S.H., 2010.
- ORY P., *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, trois jubilés*, Paris, Odile Jacob, 1992.
- PERCHERON (Annick), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1997.
- REMOND (René), *Durée, mémoire et politique*, Cycle supérieur d'études politiques, Texte dactylographié, 1964.
- RIBERT (Évelyne), *Liberté, égalité, carte d'identité : les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Enquêtes de terrain », 2006, 273 p.

- RIBERT (Évelyne), « À la recherche du “sentiment identitaire” des Français issus de l’immigration », *Revue française de science politique*, 59 (3), 2009, p. 569-592.
- RICŒUR (Paul), « L’écriture de l’histoire et la représentation du passé », *Annales HSS*, juillet-août 2000.
- RICŒUR (Paul), *La mémoire, l’histoire, l’oubli*, Paris, Seuil, 2000, 676 p.
- ROUSSO (Henry), *Le syndrome de Vichy, 1944-198..*, Paris, Seuil, 1987, 323 p.
- ROUSSO (Henry), « les dilemmes d’une mémoire européenne », www.ihtp.cnrs.fr/pdf/HR-memeurop.pdf, 2004, 17 p.
- SIMON (Patrick), TIBERJ (Vincent), « La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France », *Documents de travail, Trajectoires et Origines (T eO) Enquête sur la diversité des populations en France*, 175, Paris, INED, 2012.
- SIMON (Patrick), TIBERJ (Vincent), « Les registres de l’identité. Les immigrés et leurs descendants face à l’identité nationale », *Documents de travail*, 176, Paris, INED, 2012.
- SCHNAPPER (Dominique), *La France de l’intégration, Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 368 p.
- STOETZEL (Jean), *La Psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963.
- STORA (Benjamin), *La gangrène de l’oubli. La mémoire de la guerre d’Algérie*, Paris, La Découverte, 1992, 323 p.
- THIESSE (Anne-Marie), *La création des identités nationales : Europe, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « L’univers historique », 1999, 302 p.
- THIESSE (Anne-Marie), « Des fictions créatrices : les identités nationales », *Romantisme*, 110, 2000, p. 51-52.
- THROSSELL (Katharine), « One thing leads to another: European and national identities in French school children », *Politique européenne*, 1 (30), 2010, p. 131-152.
- THROSSELL (Katharine), *Child and nation*, Peter Lang, 2015.
- TILLY (Charles), « Political identities in changing polities », *Social Research*, 70 (2), 2003, p. 605-620.
- TODOROV (Tzvetan), *Les abus de la mémoire*, Paris, Arlea, 2004, 60 p.
- WESSEL (Marleen), « Honneur ou Patrie ? Lucien Febvre et la question du sentiment national », *Genèses*, 25 (1), 1996, p. 128-142